

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-DE-LIDON

APPLICATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

PLAN AU 1/7 000

EN APPLICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME APPROUVE LE 26 avril 2022

Vu pour être annexé à la délibération du municipal.

Le maire



Etudié par

URBAN HYMNS SARL

Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT  
Tel : 05 46 91 46 05



COMMUNE DE THAIMS

COMMUNE DE MONTPELLIER-DE-MEDILLAN

COMMUNE DE RIOUX



COMMUNE DE GREZAC

COMMUNE DE CRAVANS

COMMUNE DE COZES

COMMUNE DE EPARGNES

COMMUNE DE GEMOZAC

COMMUNE DE VIROLLET

Légende

Informations cadastrales

- Limites communales
- Parcelles cadastrales
- Bâtiments
- Constructions récentes ne figurant pas au cadastre

Autres informations

- Secteurs ouverts à la construction en application du PLU et soumis au Droit de Préemption Urbain (articles L211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme)

